



Avis de recrutement par la voie contractuelle au titre du handicap d'adjoints administratifs, de secrétaires administratifs et d'infirmiers de l'Éducation nationale

En application de l'article L352-4 du code général de la fonction publique, un recrutement d'une personne en situation de handicap dans un emploi d'inspecteur de la jeunesse et des sports (IJS), en qualité d'agent contractuel, est prévu au titre de l'année 2023.

Conditions à remplir :

- justifier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) en cours de validité, ou de tout autre document justifiant de votre appartenance à l'une des catégories de personnes mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail,
- être titulaire d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent et remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent,
- et ne pas avoir la qualité de fonctionnaire.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions sont ouvertes du **3 avril au 3 mai 2026**. Pour s'inscrire, les candidats doivent constituer un dossier de candidature, accompagné des pièces justificatives suivantes :

- tout document justifiant du bénéfice de l'obligation d'emploi (ex : RQTH),
- une copie des diplômes obtenus,
- et un curriculum vitae.

Le dossier de candidature est à établir en un seul exemplaire et à transmettre accompagné des pièces justificatives au plus tard le **3 mai 2026 à minuit** :

. par voie dématérialisée à l'adresse électronique : correspondant-handicap@ac-reims.fr

. ou par voie postale uniquement en cas d'impossibilité de l'envoyer par mail à :

Rectorat de Reims
Correspondant handicap – SAPEP
1, rue Navier
51082 REIMS cedex

Tout dossier adressé hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.

Le dossier de candidature et les fiches métiers sont téléchargeables sur la page Internet suivante : <https://www.ac-reims.fr>

Rubrique : Concours / Métiers / RH – Concours de recrutement – Recrutement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi – Recrutement par contrat.

La nature et le déroulement de la sélection :

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus.

Les auditions sont prévues courant juin 2026.

Reims, le 31 mars 2026

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,
Directeur des ressources humaines



Cyrille BOURGERY